

forme une espèce de réseau qui ralentit les suc de l'arbre dans leur cours qui les élabora davantage et semble ne retenir que les plus purs pour les fleurs et les fruits en mettant obstacle à une surabondance qui se porterait davantage sur le bois de la plante; aussi les arbres greffés sont d'ordinaire moins robustes que les sauvages et portent des fruits plus gros et plus savoureux. Il a été constaté aussi qu'en greffant un sauvageons plusieurs fois sur lui-même, on parvenait à en avoir des fruits plus gros et de meilleure qualité.

Les arbres ainsi greffés dans la pépinière à leur 3^e année, y demeurent encore 3 ou 4 ans, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de force pour pouvoir être placés à demeure dans le verger; et ce n'est que de ce moment pour ainsi dire que commence leur éducation, car jusque là tous les soins de l'éleveur se sont bornés à entretenir le sol net et friable, et à retrancher les branches superflues et surtout les plus basses, pour lui laisser une tige nue de 2 à 3 pieds; mais, à présent il faut les soumettre à une taille raisonnée et suivie, si on veut avoir de beaux arbres, de bons fruits, de bonne heure et pour longtemps. Il revient donc nécessaire d'entrer ici dans quelques explications sur la manière de pratiquer cette taille.

TAILLE DU POMMIER.—La taille est une opération par laquelle on retranche plus ou moins sur les différentes ramifications d'un arbre, de manière à l'amener à la forme qu'on veut lui faire prendre, tout en conservant l'équilibre entre ses différentes parties par une direction judicieuse et raisonnée du flot de la sève.

Mais cette opération est-elle toujours nécessaire? Ne peut-on pas, une fois les arbres tirés de la pépinière et mis en place, les abandonner à eux-mêmes? Je réponds sans hésiter que pour avoir des arbres sains, forts et vigoureux, qui puissent donner des fruits bien nourris et abondamment, la taille est indispensable. Il y a en Canada deux préjugés trop généralement répandus au sujet de la taille. Le premier est qu'on s'imagine que cette opération est difficile et requiert l'habileté d'une personne qui en a fait une étude spéciale, et le second consiste en ce que comparant un arbre à un animal, et le retranchement d'une branche ou d'un rameau à l'amputation d'une jambe ou d'un pied dans un quadrupède, on ne voit d'à propos que de retrancher les parties mortes ou malades, et qu'on ne peut concevoir que la suppression de parties saines ne puisse se faire sans nuire considérablement à l'individu. Mais on ne considère pas que le végétal n'a pas comme l'animal un nombre déterminé d'organes, que dans ce dernier une fois un membre parti il l'est pour toujours, et ne peut plus se remplacer, tandis que dans le premier on peut pour ainsi dire faire surgir des membres à volonté, et de même en retrancher sans nuire aucunement à l'individu: bien plus, employer même ces re-

tranchements pour l'aider et le fortifier dans sa croissance,

Il est dans la vie du végétal un principe physiologique connu de tout le monde mais qu'on oblie trop facilement dans la pratique, c'est celui-ci: l'arbre puise dans le sol par ses racines les suc nourriciers nécessaires à l'entretien de sa vie, pour les distribuer dans toutes ses parties aériennes au moyen de ses vaisseaux ou canaux intérieurs, et il en puise d'autant plus de ces suc que ses racines sont plus nombreuses et plus développées. Si donc vous permettez à une plante de retenir toutes racines et vous lui retranchez une partie de ses branches, la qualité de nourriture recueillie étant alors la même, mais les vaisseaux destinés à la recevoir étant moins nombreux, ces vaisseaux devront en retenir une plus grande quantité et par conséquent en profiter davantage. De là ou peut dire en thèse générale que plus vous retrancherez sur les branches d'un arbre, plus vous raccourcirez ses rameaux &c., les racines restant les mêmes, et plus abondante sera la sève dans les parties restantes, et par conséquent plus sera vigoureuse la végétation de tout l'individu. Il en est du tailleur d'arbres comme de l'éleveur d'animaux. Si ce dernier s'aperçoit qu'il n'a pas une quantité de nourriture suffisante pour entretenir son troupeau, il en sacrifie une partie pour ne pas le voir périr en entier, et voilà précisément la conduite de l'arboriculteur intelligent, il veille à ce qu'il y ait moins de canaux pour l'écoulement des suc nourriciers, mais à ce que ces canaux en soient abondamment pourvus.

Mais pourquoi, direz-vous, couper, tailler, retrancher à un arbre, n'est-ce pas agir contre les lois ordinaires de la nature? tous les arbres ne poussent-ils pas bien d'eux-mêmes à l'état naturel? C'est vrai, vous reprendrai-je; mais observez que les arbres fruitiers ne sont plus à leur état naturel. Dieu nous a permis sans doute de tirer d'eux des fruits délicieux et très avantageux dans l'économie de notre vie actuelle, mais il a voulu que ce ne fût que par des soins et une culture qui ne nous permet pas d'oublier que la terre ne pourrait produire qu'arrosée par la sueur de notre front, et que les ronces et que les épines se trouveront partout sous nos pas. Aussi cherchez dans les forêts des pommes, des prunes, des cerises, telles que celles que nous avons dans nos jardins, vous n'en trouvez nulle part. Malheureusement on ne voit que trop souvent en ce pays la preuve que nos bons fruits sont le produit de la nature, par ces énormes sauvages qu'on rencontre partout chargés de fruits à peine mangeables. Remarquons encore que les Pommiers, Pruniers, Cerisiers, Groseilliers &c. de nos jardins n'étant pas des arbres indigènes ni même de notre climat, requièrent par cela même des soins de culture particulière.

J'en viens maintenant au préjugé de croire qu'il faudrait faire une étude spéciale de la chose pour pouvoir tailler convenablement un arbre. S'il s'agissait de ces palmettes régulières, de ces cordons obliques ou en spirales, comme on en voit surtout à Montreuil et dans les autres environs de Paris, j'avoue qu'alors il faudrait de l'étude ou du moins de l'habileté exercée par une longue pratique, mais pour

(a) Les prix des pépins de pommes varie aux Etats-Unis de \$10 à \$12 le minot.

(b) Voir pour la manière d'opérer la greffe le *Traité Élémentaire de Botanique* de l'auteur, où les explications sont illustrées de gravures. A vendre chez M. L. T. Hardy, et chez M. Rolland à Montréal.